



L'Écho de la MONTAGNE

L'ACTUALITÉ DES RÉSIDENTS GÊTOIS – DÉCEMBRE 2013
ARG – Mairie des Gets – <http://www.residentsgetois.org>



LE MOT DU PRÉSIDENT

Dix ans, déjà !
C'est en janvier 2004 que j'ai succédé à Denise

Coicault qui avait présidé l'ARG pendant 12 ans. Certains changements sont intervenus pendant cette période. Si nous avons maintenu le cœur des activités de l'ARG, notamment les sorties pédestres et les sorties « culturelles », qui connaissent un réel succès, nous avons dû malheureusement abandonner des activités telles que le loto ou la foire aux trouvailles, faute de volontaires qui acceptent d'en prendre la responsabilité.

Avant de « passer la main », je voudrais remercier, très sincèrement, toutes celles et ceux qui, au sein du Conseil de l'association, ont consacré de leur temps pour proposer et organiser les activités auxquelles beaucoup d'entre vous ont participé et qui font l'intérêt de l'appartenance à notre association : comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, nous avons effectué, dans le cadre des sorties de l'ARG, des visites que nous n'aurions jamais faites en individuel.

Je n'oublie pas ceux qui ont un rôle moins visible mais dont les actions sont nécessaires au bon fonctionnement de l'association : tenue à jour des fichiers d'adhérents, encaissement des cotisations, envoi des cartes d'adhérents, etc. Travail administratif qui prend du temps, peu valorisant, mais pourtant indispensable. Sans oublier non plus dans mes remerciements le responsable du site Internet de l'ARG qui a fait un travail remarquable de rénovation et

de mise à jour pour en faire l'un des meilleurs sites d'associations de résidents.

Enfin, nous pouvons nous féliciter des très bonnes relations existant entre l'ARG et l'ensemble des institutions gêtoises, et notamment la mairie des Gets. Monsieur Henri Anthonioz a mis gratuitement à disposition de l'ARG un local dans un immeuble appartenant à la mairie, ce dont nous le remercions bien sincèrement.

Ces 10 années de présidence ont été l'occasion pour moi de nouer des liens d'amitié solide avec plusieurs d'entre vous et d'apprécier l'ambiance très amicale qui règne au sein de l'association. Je quitte mes fonctions, satisfait de savoir que la relève est assurée par la candidature de Madame Claude Barrault à qui vous apporterez toute votre confiance, comme je lui apporte la mienne.

À ceux qui ne pourront assister à notre assemblée générale, je souhaite une bonne fin d'année et tous mes bons vœux pour 2014.

Philippe Tulasne

Ten years already! It was in January 2004 that I took over from Denise Coicault who had been President of the ARG for 12 years. There have been some changes in that time. The core activities of the ARG such as the organisation of walks and "cultural" outings have been maintained and are still a success. However, we have had to abandon activities such as the lottery or the "Foire aux trouvailles" due to the lack of volunteers to take charge of their organisation.

Before passing the responsibility, I would like to thank most sincerely all the members of the ARG board who gave some of their time to propose and organise activities to which a lot of you participated and who showed a keen interest in the association. As I have already mentioned, we have been able to do visits with the ARG as a group which could never have been organised as individuals.

I do not forget those who have a role less visible but whose work is none the less necessary to guarantee the "daily" operation of the association : the updating of the membership database, the collecting of the subscription, the sending out of membership cards, etc. This is administrative work which takes time and is not very motivating but essential. I would also like to thank the person responsible for the ARG Internet website who has done a remarkable job of updating it and ensuring that it is now one of the best residents' association websites.

Lastly, we can congratulate ourselves for the excellent relations the ARG has maintained with the Les Gets institutions, especially with the local Mairie. Mr Henri Anthonioz has kindly made available for us a room, without rent, in one of the buildings belonging to the Mairie and for which we are most thankful.

These last 10 years have given me the possibility to create strong friendships with several of you and to appreciate the friendly atmosphere that surrounds the association. I surrender my duties satisfied that matters are in good hands with the candidature of Mrs Claude Barrault to whom I hope you will give your trust, as I do mine.

To those who will not be able to attend our General Assembly, I wish a good end of year and an excellent year 2014.

Traduit par Nathalie Nagel



Assemblée des résidents d'été du 2 août 2013

En présence de 55 personnes, monsieur le maire fait le point sur la saison d'hiver qui s'est révélée excellente au niveau de la fréquentation. Les travaux de la télécabine des Chavannes ont été terminés à temps malgré quelques problèmes avec les entreprises.

● Travaux

Les travaux concernant le Musée de la Musique Mécanique ont été finis à temps pour l'inauguration qui s'est très bien passée. Il y a eu une très bonne participation.

Les autres travaux à effectuer concernent la toiture de la télécabine du Mont Chéry, puis celle de l'église. Ensuite, il faudra envisager des travaux importants qui toucheront la Poste et la Gendarmerie pour faire un bâtiment unique ; il abritera des bureaux au rez-de-chaussée et des logements pour les employés municipaux en haut : 6 appartements T3 et T4.

● Approvisionnement en eau

Il est prévu de faire une réserve de 130 000 m³ d'eau sur Verchaix, mais il y a un problème de mise en route car il est difficile de trouver des spécialistes pour retenue collinaire en montagne. On ne peut agrandir ni le lac des Écoles ni le lac du Plan du Rocher. Il faut trouver un site mais ce n'est pas facile. Il faudrait pouvoir compter sur 2 retenues pour assurer le développement indispensable du Mont Chéry.

● Une liaison Boule de Gomme/Mont Chéry serait souhaitable mais il faudrait obtenir des autorisations administratives, projet encore à l'étude...

● En ce qui concerne les logements sociaux qui manquent aux Gets, des terrains ont été donnés à la Mairie mais il faut changer leur destination.

Monsieur le Maire donne ensuite la parole aux participants qui posent des questions variées.

● Au pied de l'immeuble « Le pied de l'Adroit », des trous importants dans la route des Grandes Alpes se révèlent dangereux pour les piétons. Le problème sera étudié.

● Les trottoirs du vieux village. Ils seront arrangés dès la fin du mois d'août.

● La déviation de la route des Chavannes : les bois seront coupés dès qu'on aura trouvé un bûcheron disponible. Les travaux devraient commencer au

printemps 2014. Il y aura un rond-point au pied du musée et la route des Chavannes « nouvelle » sera en double sens, donc il n'y aura plus de camions dans le vieux village.

● Il faudrait relier les Gets aux Perrières avec des trottoirs comme sur la route des Grandes Alpes.

● De gros chalets sont en construction : un au-dessus du Chinfrey, un au Clos et un au-dessus. Mais le projet du Stella est pour l'instant arrêté ; les promoteurs le revoient car ils sont tombés sur de la tourbe, ce qui pose problème. Le projet ne démarrera pas avant 2015.

● Il faut envisager un plan d'aménagement aux Perrières car on manque de places de parking.

● Les travaux d'aménagement de la rue du centre dans le bout du village ont été ralentis par l'attente des travaux du Stella.

● La navette gratuite s'arrête vraiment trop tôt le soir. Les utilisateurs réclament une heure de plus.

● Le petit train ne monte plus au lac depuis qu'il est en panne, ce qui est gênant car la navette ne passe que toutes les heures.

● Par contre, un point positif est signalé : l'installation de la passerelle pour VTT sur le parking du lac est très appréciée des piétons.

● Le dossier « stratégies 2020 » doit être achevé pour la fin de l'année : comment voudrait-on voir les Gets en 2020 ?

Monsieur le maire espère bien faire encore un mandat ; il aurait ainsi 31 ans au service de la mairie. Il nous expose ensuite les problèmes qui vont se poser avec la création de la communauté de communes du Haut Chablais. En effet, on rassemble des communes qui n'ont pas les mêmes problèmes, ce qui va entraîner des réunions supplémentaires et du travail en conséquence. Sur ces considérations d'avenir, monsieur le maire nous quitte mais nous confirme sa présence au dîner qui suivra. Chaque responsable présente ensuite la sortie qu'il a organisée.

● Samedi 3 août : Alexis Duborgel présente la sortie à Évian. Nous aurons le même guide des Pays de Savoie qu'à Meillery. Le repas sera servi à l'auberge du plateau de Tréchauffé.

● Mercredi 7 août : Arlette Leitenberg rappelle le départ à 8 h car la visite du Musée de la Croix Rouge est prévue à 10 h — repas au château de Pentes et à 15 h visite du château de Coppet. Il faut tout payer en euros.

● Vendredi 9 août : Alexis propose une sortie familiale à la grande Terche — départ à 9 h de *La Colombière*. Accessible à tous. Déjeuner au restaurant *Le Tavaillon*.

● Exposition et Conférence le samedi 10 août sur le père Delavay. Claude Barrault présente le déroulement de la journée et rappelle qu'un jeu est lancé dans le village et aura lieu tout l'été. Un pot sera offert à l'issue de la conférence.

● Sortie au Lac du Bourget, organisée par Michel Caillot, sur le canal de Savière, départ de *La Colombière* à 7 h 45 et rendez-vous au grand port d'Aix-les-Bains, le retour est prévu vers 18 h. Deux visites sont prévues sur le parcours, une cuivrerie et un moulin à huile de noix.

● Pique-nique familial le 20 ou le 22 août selon le temps à Seytroux.

● Deux sorties seront proposées sur le panneau d'affichage après le 15 août. Avis aux amateurs.

Philippe rappelle que la prochaine assemblée générale est envisagée pour le vendredi 27 décembre 2013 (reportée au samedi 28) et nous invite, à l'issue de la présente réunion, à nous retrouver à La Croix Blanche pour notre dîner traditionnel.

Geneviève Fouqué

Assemblée générale

- Samedi 28 décembre 18 h, salle de la Colombière
- En présence de M. H. Anthonioz, maire des Gets
- Suivie d'un buffet dînatoire (*inscription au plus tard, le 26 décembre*)
-



Croisière sur le lac du Bourget et le canal de Savières

Ce 12 août 2013, par une belle matinée d'été, une trentaine de résidents gétois avaient rendez-vous au grand port d'embarquement d'Aix-les-Bains. Au programme : une journée de détente et de découverte à bord du yacht *Alain Prud'homme*, appartenant à la Compagnie des bateaux du lac du Bourget et du Haut-Rhône. Nous avons admiré la beauté du plus grand lac naturel de France, la faune et la flore exceptionnelles du canal de Savières, qui relie le lac au Rhône et coule, en fonction du débit de celui-ci, dans un sens ou dans l'autre !

Première escale à la cuivrerie de Lavours, sur les rives du Rhône, avec démonstration de repoussage sur cuivre par le propriétaire-artisan de père en fils, passionné par son métier, puis projection d'un film.



Deuxième escale à Chanaz, la « Petite Venise savoyarde ». Ce village pittoresque a été de tout temps un lieu de passage. Dès le 1^{er} siècle avant J.-C., il était traversé par une voie romaine. Visite du moulin à eau, très bel édifice de 1868, restauré dans son état originel, pour la fabrication des huiles de noix et noisettes. Découverte encore d'un métier d'autrefois, en voie de disparition : moulinier.

L'accueil très professionnel de l'équipage, la bonne humeur des résidents gétois, une flûte de champagne, un bon déjeuner et un soleil magnifique ont contribué à la parfaite réussite de cette sympathique sortie. Félicitations et remerciements à Michel Caillot qui l'a organisée.

Isabelle Moulin

Le pique-nique des résidents

Pour cette dernière activité de l'année, près de 50 membres de l'association, dont une dizaine d'enfants, ont participé à ce pique-nique, à Seytroux, en un lieu déjà connu de certains d'entre nous puisqu'un précédent pique-nique avait eu lieu en cet endroit le 20 août 2008

Toutefois, en arrivant sur les lieux, nous avons été perturbés par la présence d'autres personnes qui occupaient la place que nous convoitions. Après quelques conciliabules en interne, nous avons finalement pris la décision de franchir la passerelle au-dessus du torrent, avec armes et bagages, c'est-à-dire avec les sacs à pique-nique, les chaises pliantes et les glacières, et de nous installer de l'autre côté de la rive sur un coin d'herbe ombragé, en aval du lieu envisagé à l'origine.

Nous avons été servis par un temps très favorable : soleil et température élevée qui a incité les

enfants— mais pas seulement eux — à se tremper les pieds dans le torrent et à s'asperger, quelquefois copieusement, histoire de se rafraîchir ! Oh, éternelle jeunesse des membres de l'ARG ! (Allez voir sur le site de l'ARG les photos prises pendant le pique-nique.)





Les activités d'hiver 2013-2014

Le Trophée ski des résidents



Il aura lieu pendant les vacances de la zone A, le **mercredi 12 mars**. Nous rappelons que ce trophée ski est ouvert à tous, jeunes et

adultes, membres ou non de l'ARG. Toutes les indications utiles seront données par voie d'affichage et sur le site internet de l'ARG

La sortie en raquettes

Cette année encore, nous pourrons compter sur Alexis Duborgel pour

organiser la sortie raquettes, très appréciée par les participants. La destination de cette sortie n'est pas encore fixée, mais elle devrait avoir lieu la première quinzaine de février, la date définitive étant fixée en fonction du temps. Nous vous invitons à consulter le panneau d'affichage.

Infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses •

Achat du forfait saison de ski

Nous attirons votre attention sur la date de réservation, fixée, comme l'an dernier, au **10 décembre** (au lieu du 15 les années précédentes). Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'être en possession de la nouvelle carte d'adhérent de l'ARG pour procéder à cette réservation. Il faut et il suffit que vous l'ayez en votre possession au moment où vous retirez votre forfait saison au comptoir de la SAGETS.

Nous rappelons que, comme indiqué sur les tarifs de la SAGETS joints à la présente circulaire, **vous pouvez bénéficier de réductions ou d'avantages tarifaires sur présentation de votre carte 2013/2014, mais il faut que vous le demandiez expressément aux caisses de la SAGETS.**

Enfin, pour les forfaits 5 heures consécutives (qui remplacent les forfaits demi-journée) et le forfait journée, nous avons obtenu une réduction de

15 %, à demander aux caisses (au lieu de 10 % précédemment).

La SAGETS continue d'améliorer son système de réservation : il est possible pour les possesseurs d'une carte mains libres comportant un numéro Internet ou WTP de recharger leurs carte pour divers types de forfait, en se connectant au site :

www.skipass-lesgets.com

Suivre ensuite les instructions.

Appel et règlement de votre cotisation

Pour respecter l'exercice comptable de l'ARG, merci de régler votre cotisation entre le 1^{er} octobre et le 30 septembre 2014. Merci d'adresser votre cotisation de 25 € à :

M. Guy TEPPAZ
36, Montée de Verdun
69160 TASSIN
m.teppaz@wanadoo.fr

en joignant une enveloppe timbrée établie à vos nom et adresse, pour vous faire parvenir votre carte d'adhérent pour l'exercice 2013/2014.

Membres du conseil : appel à candidatures

Les mandats de plusieurs membres du conseil venant à expiration, des places sont disponibles au CA. Nous vous invitons à faire acte de candidature pour cette fonction peu contraignante : participer aux réunions du conseil (2 par an) et apporter votre aide lors des manifestations organisées par l'ARG. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter, au choix :

- Philippe Tulasne, téléphone : 01 47 63 40 48
- Mme Claude Barrault, téléphone : 03 85 58 77 27.

Réunion à l'Office de tourisme

L'Office de tourisme des Gets a organisé une réunion sur l'avenir de la station. Je m'y suis rendue et je vous recommande d'aller sur le site de l'ARG pour prendre connaissance du contenu de cette réunion. Si vous ne pouvez pas accéder à internet, sachez que Mme Flora Richard, directrice de l'Office de tourisme, accepte de venir nous présenter l'étude lors de notre réunion d'été.

Claude Barrault

Infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses •



ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Outre les comptes rendus que vous pourrez lire ci-après, vous pourrez retrouver sur le site Internet de l'ARG des photos qui ont été prises au cours de ces activités et qui seront, pour ceux qui ont participé aux sorties, un moyen de retrouver ces moments d'amitié passés ensemble.

Sortie pédestre

C'est la première sortie pédestre proposée par Alexis Duborgel, du moins en été, puisque c'est Alexis qui organise les sorties raquette durant l'hiver.

Il nous proposait, pour cette journée du vendredi 9 août, de nous emmener vers la Grande Terche, lieu de sortie où l'ARG ne s'était pas encore rendue.

Après un premier rendez-vous sur le parking de La Colombière pour regroupement dans les voitures, nous avons pris la direction de la Grande Terche où nous devons retrouver, sur le parking de la télécabine, Alexis et ses amis de Messery qui montaient directement depuis le lac. Quelques conducteurs se sont perdus entre les Gets et la Grande Terche mais, tout est bien qui finit bien, les égarés ont fini par retrouver le bon chemin sans que nous ayons eu à appeler les secours !

Une fois le groupe reconstitué, nous sommes remontés en voiture pour parcourir trois ou quatre kilomètres jusqu'à un stationnement le long du chemin, point de départ de notre marche en direction du col de Graydon.

Nous quittons les voitures sous un ciel incer-

tain pour gravir un chemin assez large et sans difficulté particulière sauf qu'il monte, en continu, sans aucun replat, jusqu'à notre point d'arrivée ! D'après les indications d'Alexis, le dénivelé était de 300 m environ.

Le temps était idéal pour marcher et les quelques lambeaux de nuages, suite aux pluies de la veille, ne nous empêchaient pas de découvrir les vues sur Saint-Jean-d'Aulps et sa vallée.

Comme vous pouvez l'imaginer, le point d'arrivée de cette sortie était... une auberge typique et accueillante ; c'est une ancienne ferme d'alpage qui a été aménagée et nettoyée pour accueillir des visiteurs mais qui a conservé tous les aménagements nécessaires à l'accueil du bétail ! Nous avons d'ailleurs déjeuné dans l'étable, sur des tables et des chaises en bois rustique. Le repas était typiquement savoyard mais de très bonne qualité et l'accueil de nos hôtes, chaleureux et amical, tout

comme l'ambiance qui régnait entre nous !

Si vous cherchez un lieu vraiment typique de la Savoie, nous vous recommandons cette adresse mais... elle se mérite car l'accès en voiture est difficile.



Sortie à Évian

Le samedi 3 août, c'est avec plaisir que nous retrouvons notre guide François qui nous propose de faire la visite de la ville ce matin puis de monter au plateau de Tréchauffé où nous déjeunerons et où il nous donnera toutes les explications à

propos de l'*impluvium* l'après midi.

Après un bref rappel historique, nous nous rendons à l'église, datant du XIII^e siècle. Le clocher actuel fut tout d'abord une tour de garde et l'église fut agrandie pour

accueillir une population croissante. Les orgues datant de 1885 ont été restaurées en 1975.

Nous parcourons ensuite les rues chargées d'histoire, notamment la rue « carte bleue » avec ses commerces pour touristes qui conduit jusqu'en Suisse.



Nous admirons des sculptures en bois flotté et le guide nous explique que tous les ans, à Noël, est mise en place une exposition d'objets en bois flotté qui vaut le déplacement.

Nous empruntons ensuite le passage des bonbonnes dont les murs sont agrémentés de peintures et nous nous retrouvons au pied du funiculaire dont le système est unique au monde. Nous découvrons des tours rondes (anciens pigeoniers) et de vieux immeubles qui nous laissent entrevoir ce qu'était la vie autrefois.

Nous faisons une halte près de la source de M. Cachat qui découvrit les propriétés médicinales de cette eau en 1789. En 1826 s'ouvre le premier établissement thermal, mais c'est après la dernière guerre, avec le « baby boom », que se produit une explosion des ventes de cette eau déclarée bonne pour les bébés. En 1965, l'usine d'Amphion est la plus moderne au monde, 1 000 personnes y sont employées.

L'eau minérale (reconnue par l'Académie de médecine en 1878) a toujours la même composition chimique quoi qu'il arrive. Cela est dû aux 22 ans de filtration passés entre la surface du plateau de Gavot, l'*impluvium*, jusqu'à la source, 500 m de dénivelé plus bas. L'eau est toujours à la même température : 11°6. Elle est embouteillée à la source et se conserve 2 ans en bouteille. L'eau ne subit aucun traitement.

Nous visitons ensuite le bâtiment consacré à l'information et servant également de musée. Y sont conservés tous les conditionnements qui ont existé au cours de sa commercialisation (l'eau a même été conditionnée en boîtes de conserves pour les militaires). À l'heure actuelle on peut même personnaliser les bouteilles selon un événement. Après cette visite nous retournons vers le parking non sans avoir admiré le théâtre de style néo-baroque et le casino avec sa coupole byzantine.

Nous entamons ensuite la montée vers le plateau de Gavot à

partir duquel on a une vue superbe et très étendue sur le lac et les sommets environnants. Le repas à l'auberge de Tréchauffé nous offre un sympathique moment de détente avant d'aller jusqu'à un point de vue nouvellement aménagé. Les explications fort intéressantes de notre guide ainsi que les panneaux d'explications qui y sont installés nous permettent de mieux comprendre le circuit de l'eau et l'importance de protéger cette zone (par l'emploi d'engrais naturels, un salage discret en hiver, en favorisant l'agropastoralisme, etc.). Il nous rappelle que le lac a 12 000 ans, qu'il continue de s'ensabler, se comblant de sédiments et nécessitant qu'on le drague régulièrement.

Nous profitons de la vue et sommes ravis de cette journée qui a permis à certains de découvrir ce site et à d'autres de le revoir avec toujours autant de plaisir. Bref, une sortie agréable et enrichissante

Geneviève Fouqué



Musée de la Croix-Rouge et château de Coppet

La journée du 7 août organisée par Arlette Leitenberg s'articulait autour de deux visites de nature tout à fait différente mais tout aussi intéressantes l'une que l'autre :

- le matin : visite du musée de la Croix-Rouge ;
- l'après-midi : visite du château de Coppet.

Nous avons découvert le musée de la Croix-Rouge, installé à mi-pente sous l'imposant bâtiment du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Ce musée, qui vient d'ouvrir après plus de deux ans de fermeture pour travaux, a pour objet de présenter l'historique, les buts et les actions de la Croix-Rouge depuis sa création par Henri Dunant en 1864.

Le musée s'étend sur 3 niveaux. L'accès au lieu se fait par un étroit couloir de béton qui mène dans une cour de verre et d'acier. Nous commençons la visite sous la conduite d'une guide malheureusement encore novice et sommes accueillis par une statue d'Henri Dunant, installé à sa table de travail, et d'un immense pied écrasant symboliquement les droits humains. Puis, à travers une scénographie originale, plusieurs espaces retracent l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. On remonte le temps (de 1863 à nos jours) en plongeant dans les objets, photos, affiches et films originaux. Des montages audiovisuels, des diaporamas et des bornes informatiques permettent de faire interagir les sources documentaires. On prend conscience du travail formidable déployé par le personnel de la Croix-Rouge face à la folie des hommes. Par exemple, les témoignages poignants

des victimes emprisonnées, le fichier complet des prisonniers de guerre de 1914-1918 ou encore une série d'objets fabriqués par des prisonniers marquent les esprits et laissent songeur sur la barbarie des hommes à l'égard de leurs semblables !

À la fin de la visite, nous nous sommes dirigés vers le domaine du château de Penthes, situé à proximité, pour le déjeuner. Le château de Penthes, siège de la Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde, est situé dans un cadre magnifique. Avant de passer à table nous avons pu profiter du magnifique parc qui entoure le château et de la vue sur le Léman, puis un déjeuner soigné nous a été servi dans les communs du château.

Après le déjeuner, nous avons repris les voitures pour nous rendre au château de Coppet. Le château actuel a été construit au XVIII^e siècle sur les ruines d'un ancien château fort du XIII^e siècle. Il doit sa renommée internationale à Jacques Necker, ministre des Finances de Louis XVI, et à sa fille, la future Germaine de Staël. Celle-ci, exilée de Paris par Napoléon I^{er} y tiendra un salon pendant de nombreuses années et recevra de nombreuses célébrités du début du XIX^e siècle dont Madame Récamier et Chateaubriand.

Nous faisons la visite des principales pièces du château sous la conduite d'un guide passionnant qui commence par nous exposer l'histoire du monument et de ses propriétaires, étant précisé que le château est toujours entre les mains des héritiers du ministre de Louis XVI.

La visite des salons et des pièces ouverts au public et, notamment, la bibliothèque actuelle est un vrai plaisir pour les amateurs de meubles, de tableaux et d'objets d'art des XVIII^e et XIX^e siècles. Les collections sont en parfait état et mieux mises en valeur qu'elles le sont en général dans un musée ordinaire. Après une visite d'une heure et demie environ c'est avec regret que nous quittons ce lieu qui a su préserver le charme et le raffinement des demeures du XVIII^e siècle.





Autour du père Delavay



Les Gets furent le lieu de naissance du père Delavay, qui fut un éminent botaniste au XIX^e siècle : de nombreuses plantes portent son nom. Il fut aussi un missionnaire attaché à la population du Yunnan en Chine, où il exerça son apostolat. Pour le faire mieux connaître, un jeu dans les Gets, une exposition et une conférence furent organisés par l'Association des résidents et la Société d'horticulture de Haute-Savoie, en lien avec l'office du tourisme et la bibliothèque des Gets.

Le jeu, en même temps qu'il servait de support pédagogique pour cheminer dans la vie du Père Delavay, permettait aux participants de découvrir les commerçants. Ainsi, l'un d'eux nous a remerciés car il lui a permis de se faire mieux connaître car il est assez éloigné du centre du bourg. Le support accompagné des vignettes reste un document de qualité qui peut être réutilisé dans l'avenir et pour les écoles. Cela grâce au soutien et au travail que nous avons mené avec l'Office du tourisme. Les vignettes et leurs commentaires avaient été envoyés par M. Guy Nicolas de la Société d'horticulture de Haute-Savoie.

L'exposition fut sous notre responsabilité. Guy Teppaz participa activement à la réussite de celle-ci en proposant ses photos du Yunnan ainsi que de la musique de ces régions. Les photos de fleurs furent sélectionnées par la Société d'horticulture de Haute-Savoie. Elle fit venir le pépiniériste Frank Sadrin qui exposa ses plantes. Chacun apporta des souvenirs de Chine. Anne-Laure Berschy,

bibliothécaire, soumit ses idées pour présenter l'exposition. Geneviève Fouqué participa à l'installation. L'aide de Claude et Marie-Hélène Girardin, ainsi que celle de François Barrault furent les bienvenues. André Porcher assura la surveillance des lieux et protégea particulièrement les documents anciens remis par les membres de la famille Delavay.

La conférence fut assurée par M. Dubois, ancien président de la Société d'horticulture de Haute-Savoie. C'est grâce à lui que le père Delavay est mieux connu et mis en valeur. Mme Revocat, la nouvelle présidente, a participé à la réalisation d'un jardin sur les plantes Delavay à Annecy. La présence de M. Denis Bouchet, conseiller général, de M. Henri Anthonioz, notre maire, de Mme Flora Richard, directrice de l'Office du tourisme, ainsi que de membres de la famille Delavay ont permis de mettre en valeur ce Gêtois d'exception. Nous pouvons espérer qu'il y aura une suite, comme un jardin Delavay aux Gets.

La soirée se termina autour d'un verre offert par l'Office du tourisme. Gérard Bollangyer vint soutenir l'équipe pour servir. Cette journée nous permit aussi de découvrir une personne apparentée à la famille du Père Delavay qui était heureuse que nous ayons mis son ancêtre en valeur.

Claude Barrault



Extraits des délibérations du conseil municipal (EdlM 24)

Nous avons regroupés les questions débattues par le Conseil Municipal de juin 2012 à octobre 2013, par Thèmes, en ne reprenant que les dispositions les plus récentes.

CIRCULATION & PARKING

PARKING SOUTERRAIN/FIXATION DES TARIFS HIVER 2013/ 2014

Monsieur le Maire propose de reconduire, sans augmentation, les tarifs du parking souterrain du Centre à compter du 1er décembre 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Décide de fixer les tarifs du parking souterrain du Centre pour la saison d'hiver 2013/2014 comme suit:

| | |
|--------------------------------|----------|
| 1Heure | 1.00 € |
| de 1h00 à 2h00 | 2.20 € |
| de 2h00 à 4h00 | 4.40 € |
| de 4h00 à 6h00 | 7.00 € |
| de 6h00 à 8h00 | 9.00 € |
| de 8h00 à 12h00 | 13.50 € |
| de 12h00 à 24h00 | 15.00 € |
| 1Jour | 15.00 € |
| 2Jours | 22.00 € |
| 3Jours | 28.60 € |
| 4 Jours | 35.20 € |
| 5Jours | 41.80 € |
| 6 Jours | 48.40 € |
| 7Jours / Semaine | 55.00 € |
| Chaque Jour Supplémentaire | +13.20 € |
| Abonnement 8Jours Carte Neige | 50.00 € |
| Abonnement 15 Jours | 95.00 € |
| Abonnement 15Jours Carte Neige | 90.00 € |

Décide d'autoriser les commerçants à acquérir des tickets de parking pour leur clientèle, pour une durée de 1heure, en vue de favoriser le stationnement dans le parking.

RECRUTEMENT A LA POLICE MUNICIPALE/ SAISON D'HIVER 2013/2014 :

Monsieur le Maire propose le recrutement d' agents de surveillance de la voie publique pour renforcer la police municipale durant la saison d'hiver.

Décide de créer un emploi d'agent de police municipale permanent à compter du 1^{er} septembre 2013, autorise Le Maire à effectuer les formalités nécessaires à l'application de cette décision et à procéder au recrutement.

infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos

Décide de recruter quatre agents de surveillance de la voie publique pour la saison 2013/2014 et donne toute délégation utile au Maire.

EAU-ASSAINISSEMENT / ORDURES MENAGERES

PROJET DE NOUVELLES RETENUES COLLINAIRES

Mr le Maire rend compte de l'avancement des projets.

LAC DU PLAN DU ROCHER : le cabinet ABEST confirme la nécessité de remédier aux désordres relativement importants notamment au niveau de l'évacuation de son trop-plein. Ces travaux permettront d'augmenter la capacité du lac à 10000 m³.

LAC DES ECOLES : les contraintes et l'impact sur l'environnement actuel de l'espace de loisirs sont tels que le projet d'agrandissement du Lac des Ecoles est abandonné, d'autant que l'augmentation de la capacité de la retenue se limite à 10000 m³ supplémentaires pour une opération très coûteuse.

LAC DE VERCHAIX : une consultation a été lancée en vue de retenir un bureau d'études choisi par la commune de Verchaix en vue de réaliser une étude d'impact.

LAC DU CHERY : bassin tampon en remplacement de la bache sera réalisé avant l'hiver.

Une nouvelle zone sur les Parchets a été repérée nécessitant des études complémentaires.

SITE DU CHAR D'ETRY : un emplacement propice à la réalisation d'un réservoir a été repéré nécessitant une première série d'investigations pour vérifier la faisabilité d'une retenue d'altitude de grosse capacité (environ 80000 m³/100000 m³)

Le cabinet ABEST, Maître d'œuvre, des projets a estimé le coût de l'ensemble des études complémentaires à 18950 euros HT

Mr le Maire indique toutes les difficultés qu'il rencontre pour réaliser ces projets.

AMENAGEMENTS URBAINS / TRAVAUX COMMUNAUX

REFECTION DE LA COUVERTURE DE LA GARE DE LA TELECABINE DE MONT CHERY

A l'issue de l'analyse des offres, M. le Maire propose de retenir l'Entreprise RUBIN Marcel et Fils à 74390 CHATEL pour la réalisation de ces travaux suivant offre s'élevant à la somme de 166 446.95 € HT soit 199 070.55 € TTC.

La durée du chantier est fixée à 8 semaines à compter du 19 août 2013.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC, ET DES RESEAUX AUX CHAVANNES

Le SYANE, Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2013, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération Les Chavannes d'un montant global estimé à 217 476.00 € avec une participation financière communale s'élevant à 133 808.00 € et des frais généraux s'élevant à 6 524 €.

TRAVAUX DE SECURISATION DES RESEAUX BASSE TENSION AERIENS SUR LA COMMUNE :

Le SYANE a présenté à la commune un programme de travaux de sécurisation des réseaux électriques basse tension aériens nus faible section.

infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos

Les secteurs suivants sont concernés :

Le LAVAY, les LONGUES-POSES, la CRINAZ, les CORNUTS d'en BAS, La VILLAZ.

Le SYANE prend en charge à 85 % le remplacement du fil nu de faible section, les 15% restant sont à la charge de la collectivité.

Monsieur le Maire souligne l'importance de réaliser ces travaux de confortement des lignes électriques visant à réduire les coupures d'électricité dues au chute de lignes et propose d'adhérer au programme proposé par le SYANE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Approuve le programme des travaux de sécurisation de certaines lignes électriques et ses modalités de financement.

REHABILITATION DES BATIMENTS POSTE / GENDARMERIE

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avant-projet sommaire pour la restructuration des bâtiments de la Poste et Gendarmerie ainsi que de la maquette fournie par Monsieur Guy DESGANDCHAMPS, Maître d'œuvre.

Le projet prévoit la démolition du bâtiment de la Poste. Il comprend :

Au sous-sol : garage de 12 places de stationnement, et caves

Au rez-de-chaussée : Bureau de Poste, Police municipale, un commerce, hall d'entrée à l'étage, sanitaires publics, 8 logements aux étages,

Gendarmerie : les bureaux de plain-pied, accès logements à l'extérieur.

Aux étages : 5 logements pour les gendarmes.

L'impact du bâtiment sur son environnement a fait l'objet d'une analyse particulière et le projet fourni est jugé d'une grande qualité.

Le coût prévisionnel est estimé à 4 millions d'euros HT.

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de réaliser cette opération pour optimiser ces emplacements d'une part, et réaliser des logements pour la gendarmerie et le personnel communal, d'autre part.

BUDGETS / IMPOTS / FINANCES :

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2013

Le montant des subventions accordées par la Mairie aux Associations s'élève à 1 771 576 €, dont 1 240 000 € versés à l'Office de Tourisme. Le solde se répartit entre 44 associations.

CLOTURE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Budget de fonctionnement

| | |
|--------------------|------------|
| Total des charges | 8 800 739 |
| Total des recettes | 12 693 209 |

| | |
|----------|-----------|
| Excédent | 3 892 469 |
|----------|-----------|

Budget d'investissement

| | |
|--------------------|--|
| Total des dépenses | 8 742 827 (reste à réaliser : 608 000) |
| Total des recettes | 6 027 694 |

| | |
|---------|-----------|
| Déficit | 2 715 133 |
|---------|-----------|

DOMAINE SKIABLE / INSTALLATIONS / TARIFICATION

CREATION D'UNE LIAISON TELEPORTEE ENTRE LES CHAVANNES ET LE MONT-CHÉRY :

Objectifs : désengorger les Chavannes en facilitant l'accès sur le Massif du Mont-Chéry, Redynamiser le massif du Mont-Chéry

Projet de construction d'un téléphérique (type transval) entre la Mouille des Boittets et le Mont-Chéry (arrivée au niveau du Télésiège de la Pointe)

Cout estimatif : 6 millions d'euros

Maîtrise d'ouvrage : SAGETS

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, à ce niveau d'information, donne son accord à l'unanimité des membres présents ou représentés, sur le principe de confier la maîtrise d'ouvrage et le financement de cet appareil à la SAGETS

TELESIEGE DU RANFOLLY :

Le moteur et le réducteur de cette remontée sont neufs, les dysfonctionnements de cet appareil sont solutionnés depuis la saison dernière. Il n'est plus jugé nécessaire de remplacer cet appareil dans l'urgence,

De plus l'augmentation du débit du télésiège nécessite la création d'une nouvelle piste au préalable.

QUESTIONS DIVERSES

REPRESENTATIVITE DE LA COMMUNE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCVA POUR 2014

Mr le Maire refait l'historique de l'intercommunalité et indique que le Conseil Municipal doit se prononcer sur la représentativité de la Commune des Gets au Conseil Communautaire après le renouvellement des Conseils Municipaux de 2014.

Il indique qu'un projet de répartition des sièges sur la base d'un accord des communes avait permis de répartir 10% de sièges supplémentaires en plus de la représentation à la proportionnelle soit 3 sièges supplémentaires distribués d'un commun accord à Morzine, Montriond, Les Gets. Cependant la Préfecture a une position plus restrictive du texte de loi et a retoqué la proposition au prétexte que cette répartition supplémentaire, ne peut pas aboutir à ce qu'une commune, ayant moins d'habitants, ait au final plus de siège qu'une commune plus peuplée. Elle a donc rejeté cette proposition.

En conséquence, la majorité des communes a été d'avis de ramener à 30 le nombre des délégués du conseil communautaire, dont 3 seulement pour la Commune des Gets.

Mr le Maire indique que le critère démographique pénalise la représentativité de la commune au sein du conseil communautaire bien qu'à partir du 1er janvier 2014 *quasiment un tiers des ressources fiscales de la Commune va être transféré* et qu'en conséquence, il est légitime qu'elle puisse être représentée par un délégué supplémentaire pour tenir compte, non seulement du poids économique, mais culturel, touristique, et du rôle social de la Commune dans la communauté de communes de la Vallée d'Aulps,

Qu'en conséquence, et conformément à la Loi n° 2012-1561 DU 31/12/ 2012, il propose de rajouter 10 % de sièges supplémentaires afin de faire évoluer le Conseil Communautaire à 33 sièges, et d'attribuer un siège supplémentaire aux communes suivantes : Morzine, Bellevaux, Les Gets.

Inscription pour le buffet froid du Samedi 28 décembre 2013

Faire parvenir au plus tard le mardi 24, à
ARG - Mairie des Gets – 74 260 Les Gets

NOM..... Prénom.....

Adresse aux GETS.....

Téléphone aux GETS.....

Nombre de personnes.....

Participation par personne : 15 €

Enfants jusqu'à 12 ans : 8 €

Règlement par chèque à l'ordre de l'ARG (à joindre à ce Bulletin)

.....personnes X 15 € =

le

Signature.....

CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ARG

SAMEDI 28 DECEMBRE 2013 à 18 heures

SALLE DE LA COLOMBIERE

ORDRE DU JOUR

Intervention de M.H.ANTHONIOZ, Maire des Gets : Exposé / Questions

Rapport d'Activité

Rapport financier (à consulter sur le site de l'ARG)

Renouvellement des mandats de Michel Caillaux et de Bernard Weil

Activités d'hiver

Questions diverses

BULLETIN DE PRESENCE

(à remettre à l'entrée de la salle)

M. et ou Mme.....

N° de carte d'adhérent.....
(nouvelle carte ou année précédente)

Adresse aux Gets.....

Participe à l'Assemblée Générale statutaire

De l'Association des Résidents Getois

Le Samedi 28 Décembre 2013 à 18 H, Salle de la Colombière

Signature.....

CE BULLETIN TIENDRA LIEU D'EMARGEMENT ; pour EVITER TOUTE ATTENTE A
L'ENTREE DE LA SALLE. MERCI DE BIEN VOULOIR LE COMPLETER A L'AVANCE

POUVOIR

Si vous ne pouvez être présent à l'Assemblée Générale, veuillez adresser votre
pouvoir **avant le 24 décembre** à

ARG – Mairie des Gets – 74260 LES GETS

Je, soussigné, M.....

Domicile aux Gets.....

donne pouvoir à M.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ARG du 28 Décembre 2013

Date :

BON POUR POUVOIR (mention manuscrite)

SIGNATURE

APPEL de COTISATION ARG 2013 /2014

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

Je règle ma cotisation de 25 €

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association des Résidents Gêtois

à adresser à

M. Guy TEPPAZ - 36, montée de Verdun – 69 160 TASSIN

Joindre une enveloppe à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur, pour recevoir la carte d'adhérent.

Date :

Signature :

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**à adresser au plus tard le 18 décembre 2013 à
Philippe Tulasne, 42 rue Pierre Demours 75 017 Paris**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... Adresse E-mail.....

Compétences Particulières.....

Pose sa candidature pour un mandat au sein du Conseil d'Administration de l'Association des Résidents Gêtois.

Date :Signature :

TARIFS FORFAITS SAISON

SAISON 2013/2014

PORTES DU SOLEIL

| | ADULTE de 20 à 64 ans inclus | | ENFANT de 5 à 15 ans inclus | | JEUNE de 16 à 19 ans inclus | | SENIOR + 65 ans | |
|-----------------------------|---------------------------------|--|--------------------------------|--|--------------------------------|--|--------------------|--|
| | € | | € | | € | | € | |
| Saison | 865,00 | | 649,00 | | 779,00 | | 779,00 | |
| ° Saison FAMILLE | 779,00 | | 584,00 | | 701,00 | | 701,00 | |
| * Saison Résidents | 686,00 | | 515,00 | | 617,00 | | 617,00 | |
| °* Saison Famille résidents | 617,00 | | 464,00 | | 555,00 | | 555,00 | |

° 4 personnes minimum, père, mère, enfants à charge

* Habitants en Haute Savoie - Propriétaires de résidences secondaires dans la station sur présentation d'une taxe d'habitation.

Saison SUPER SENIOR (+ 75 ans) : 127,00 €

L'abonnement SAISON Portes du Soleil hiver 13/14 payé donnera droit à une réduction de 50% sur le forfait Portes du Soleil été 2014 (présentation du forfait hiver comme justificatif)

LES GETS / MORZINE

| | ADULTE de 16 à 64 ans inclus | | ENFANT de 5 à 15 ans inclus | | SENIOR de 65 ans à 74 ans inclus | |
|-------------------|---------------------------------|--|--------------------------------|--|-------------------------------------|--|
| | € | | € | | € | |
| Tarif normal | 567,00 | | 406,00 | | 483,00 | |
| Avant le 10/12/13 | 340,00 | | 244,00 | | 290,00 | |

Saison SUPER SENIOR (+ 75 ans) : gratuite sur présentation d'une pièce d'identité

PIETONS - LES GETS - UNIQUEMENT TELECABINES

| | ADULTE | | ENFANT | | SENIOR + 65 ans | |
|--------|--------|--|--------|--|-----------------|--|
| | € | | € | | € | |
| Saison | 145,00 | | 108,00 | | 123,00 | |

Forfaits Les Gets / Morzine : Commandez **AVANT LE 10 DECEMBRE 2013** impérativement pour bénéficier du tarif particulièrement avantageux :

- soit sur le site www.skipass-lesgets.com par carte bancaire + photos scannées
- soit par courrier à adresser à SAGETS BP28 74260 Les Gets, avec chèque+ photos
- Pour les **membres de l'ARG à jour de leur cotisation 2013 /2014**, la SAGETS vous offre :
 - un **forfait 1 jour** sur le domaine Les Gets/Morzine (valeur : 35 €) pour chaque forfait saison Les Gets /Morzine acheté, à utiliser par toute personne de votre choix
 - une **réduction de 15%** sur les tarifs Les Gets /Morzine suivants : 5 Heures et "journée" **et de 10%** sur les forfaits 14 journées et 14 après midi non consécutives, sur présentation de votre carte d'adhérent.